

LE MONDE  
DES



# Artisans

ÉDITION CHAMPAGNE-ARDENNE

MARNE

FOCUS SUR

## Les défilés de mode du marché des artisans d'art

PAGE  
05



Bimestriel n°125

BILAN DE L'ANNÉE 2017 P.20



ACTUALITÉS

**Le Mess  
des entrepreneurs**

P. 07

PRATIQUE

**La souffrance psychologique  
du chef d'entreprise**

P. 20



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat  
Marne

# Entre PROS une histoire de CONFIANCE !



**Assureur depuis plus de 60 ans MAAF PRO est à vos côtés  
pour vous conseiller et vous accompagner dans vos activités  
professionnelles comme dans votre vie personnelle.**



# SOMMAIRE



## ÉVÉNEMENT 04

**Les marchés des artisans d'art se suivent... et ne se ressemblent pas !**

### ACTUALITÉS | 06

- | Rendez-vous apprentissage : action job dating
- | Guichet d'accompagnement individualisé pour l'amélioration de l'habitat (Gaiah)
- | Le Mess des entrepreneurs, une nouvelle dynamique au service des porteurs de projets
- | Vous former auprès de la chambre de métiers et de l'artisanat, permet de bénéficier d'avantages fiscaux!

### INITIATIVES RÉGION | 08

- | Objectif 60 000 : un engagement en faveur de l'apprentissage
- | #DémarrTaStory avec l'apprentissage !
- | Stars & Métiers 2018
- | Contribution à la formation professionnelle : du changement

### PRATIQUE | 20

- | La souffrance psychologique du chef d'entreprise : agissons avec Apesa !
- | Bilan de l'année 2017

### REGARDS | 26

- | Prestige: miroirs dorés de la belle époque
- | Vie d'artisans: dans la cour des grands
- | Opinion: Patrick Fauconnier, fondateur du magazine *Challenges*



**Michel Boulant**  
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne

## ÉDITO

Chères artisanes, chers artisans, Nous, artisans, nous avons inscrit la volonté d'entreprendre comme l'ADN de ce que nous sommes. L'un des points essentiels dans notre vie d'artisan est celui de la transmission de nos savoirs. Je fais référence à l'apprentissage et à la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Face au fléau du chômage qui impacte notre pays, notamment les jeunes, et alors que les entreprises artisanales, qui souffrent d'un manque de personnel qualifié, offrent 700 000 postes à pourvoir, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, et particulièrement la CMA 51, se mobilisent.

Le projet de loi va créer un nouveau système qui libère la capacité d'innovation et de développement, et sécurise le financement de nos centres de formation d'apprentis. Ainsi les chambres de métiers et de l'artisanat s'engagent, aux côtés du ministère du Travail, à participer à la formation de 40 % d'apprentis en plus d'ici 2022, passant ainsi de 140 000 à 200 000 jeunes formés dans les entreprises artisanales. Soit 60 000 jeunes de plus...

L'autre évolution probable de notre environnement institutionnel et législatif, est le projet de loi Pacte qui aura des impacts aussi bien sur la vie de nos entreprises que celle des chambres de métiers et de l'artisanat en interne. C'est pour cela qu'il est nécessaire que nous nous réformions en profondeur, en nous structurant à l'échelon régional en créant UNE chambre de métier et de l'artisanat de région. Celle du Grand Est. Ainsi, il est probable qu'au premier janvier 2020, nous soyons intégrés dans une unique chambre de métiers et de l'artisanat de région à l'échelle de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne.

Par ailleurs, la CMA de la Marne a fait le choix de rapprocher son offre de services avec celle de la CCI de la Marne. Notre proximité territoriale, ainsi que celle de ressortissants communs, nous indique clairement que nous passons à l'ère du travail en commun afin de ne pas oublier la raison de notre existence, à savoir être au service de nos ressortissants. Ainsi nous ferons à deux beaucoup plus que ce que nous pourrions faire chacun de notre côté.

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 9, 12-13, et 20 à 21 pour les abonnés de la Marne.



Le Monde des artisans n°125 - juillet/août 2018 - Édition de la Marne - Président du comité de rédaction des pages locales : Michel Boulant - Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne - Éditeur délégué : Stéphane Schmitt - Rédaction : ATC, port. : 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com - Ont collaboré à ce numéro : Marjolaine Blagi, Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Christelle Fénelon, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson - Secrétariat de rédaction : Pixel Image (M. Anthony, J. Neisse) - Publicité : ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris - Publicité : Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr - Photographies : Pixel Image (Laurent Theeten, responsable image) - Crédit photos pages locales : CMA51, en couverture : Eric Vandenberghe - Promotion diffusion : Shirley Elter, Tél. : 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter - Conception éditoriale et graphique : TEMAJresse, Tél. 03 87 69 18 01 - Fabrication : Pixel Image (I. Marlin, J.-M. Tappert, Tél. 03 87 69 18 18) - Éditeur : ATC, 23 rue Dupont des Loges, 57000 METZ, Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14 - Directeur de la publication : François Grandidier - N° commission paritaire : 0321 T 86957 - ISSN : 1271-3074 - Dépôt légal : juin 2018 - Impression : Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes - 88000 Épinal.

Origine géographique du papier : Espagne - Taux de fibres recyclées : 0,27% - Certification des fibres utilisées : PEFC - Au moins 1 des indicateurs environnementaux : Ptot 0,01 kg/tonne



# Les marchés des artisans d'art se suivent... et ne se ressemblent pas !

INITIÉ EN 2017 PAR LA VILLE DE REIMS, LE MARCHÉ DES ARTISANS D'ART DU BOULINGRIN S'EST RAPIDEMENT IMPOSÉ DANS LE PAYSAGE DES MÉTIERS D'ART DANS LE GRAND EST. ORGANISÉ PAR LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MARNE DANS L'ÉCRIN HISTORIQUE QUE SONT LES HALLES DU BOULINGRIN À REIMS, CHAQUE ÉDITION ATTIRE EN MOYENNE 3 000 VISITEURS. FOCUS SUR UN PARTENARIAT RÉUSSI ET UN RENDEZ-VOUS PLÉBISCITÉ PAR LES EXPOSANTS.

04



**DIMANCHES**  
15 avril  
17 juin  
16 septembre  
18 novembre  
2018

De 10 h à 18 h

## MARCHÉ DES ARTISANS D'ART HALLES DU BOULINGRIN

- Rencontres
- Démonstrations
- Animations



**45** artisans d'art du Grand Est se sont retrouvés aux Halles du Boulingrin dimanche 17 juin dernier, pour le deuxième rendez-vous de 2018 du marché des artisans d'art. Stylistes, joailliers, maroquins, relieurs, mosaïstes, chapeliers, tapissiers d'ameublement, vanniers, céramistes... et bien d'autres étaient

présents pour faire découvrir au plus grand nombre leur métier et proposer leurs produits. Depuis son lancement en 2017, la formule a évolué avec le passage à un rythme trimestriel (avril, juin, septembre et novembre) et une organisation toujours plus attractive. L'appel à candidatures pour la saison 2018 a d'ailleurs été un réel succès avec 150 candidats venus de tout le Grand Est pour 128 exposants retenus par le

comité de sélection mis en place à cette occasion.

Au pied du « marché de gros », un espace atelier grand public gratuit avec des activités variées, est proposé à chaque édition : vannerie, origami, sculpture, couture, bijoux, peinture, etc. Lors du rendez-vous d'avril 2018, les établissements de formation les plus divers se sont succédé pour

informer les visiteurs au sein d'un « pôle formation aux métiers d'art ». Des professionnels de la section ébénisterie d'art du Lycée Yser, de l'École Blot, et de la section mode du Lycée Europe étaient par ailleurs présents pour faire découvrir leurs formations et les débouchés aux jeunes en recherche d'orientation professionnelle. La profession de luthier a également été mise à l'honneur avec la présence de Thibaut Lecherf, luthier en guitares électriques, Thibaud Mignon, luthier en guitares, spécialiste des lapstels et cigarbox, et Mariella Piette, luthière itinérante. Des animations musicales ont rythmé l'après-midi dans cet espace, avec notamment un concert, pour le plaisir des petits et des grands.

En juin, l'espace animation a fait la part belle aux métiers et à l'univers de la mode avec l'organisation de trois défilés de mode. Le renouvellement d'une grande part des exposants, des ateliers et la mise en place d'animations à thème

rendent unique chacune des quatre dates programmées en 2018, gage d'un intérêt renouvelé du grand public. Le dimanche 16 septembre prochain, la ville de Reims et la chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne se mobiliseront pour un marché exceptionnel, placé sous le thème des Journées du patrimoine. Quant à l'événement du 18 novembre, dernier marché de l'année, il sera l'occasion de donner un avant-goût de Noël avec l'opération « Les Noëls de l'Art » organisée par la ville de Reims. Une pré-exposition du concours sur Les Noëls de l'Art y sera présentée.

Enfin, de nouveaux partenaires ont rejoint la chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne pour la réussite et la pérennisation de cette manifestation d'envergure : la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Grand Est, le conseil régional Grand Est, la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, le *Magazine reflets actuels et ateliers art* de France et le syndicat professionnel des métiers d'art.



*Le dimanche 16 septembre prochain, la ville de Reims et la chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne se mobiliseront pour un marché exceptionnel, placé sous le thème des Journées du patrimoine.*

05



### **FOCUS SUR LES DÉFILÉS DE MODE DU MARCHÉ DES ARTISANS D'ART**

Dimanche 17 juin dernier, Elena Viette, styliste rémoise, et Angélique Zrak, tisserande d'art parisienne originaire d'Épernay, ont organisé avec le concours du salon Johanna Coiffure de Reims, trois défilés de mode sur une mise en scène de l'entreprise Arkeis.

Au programme : présentation des parures de 15 exposants présents au marché des artisans d'art du Boulingrin. La journée s'est conclue avec la présentation des créations d'Elena Viette.

La chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne remercie à nouveau les organisatrices pour la réussite de cette belle animation !

## RENDEZ-VOUS APPRENTISSAGE

# Action job dating

L'apprentissage a le vent en poupe : orientations des jeunes en milieu scolaire, nouvelle réforme de l'apprentissage, recrutements en cours, prochaine rentrée apprentissage qui débute en juin, nous y voici.

La chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne organise régulièrement des job dating apprentissage afin de canaliser et orienter les candidat(e)s vers les entreprises en recherche d'apprenti(e)s. Cette concentration de candidatures permet de vous offrir une diversité de profils, de gagner du temps et surtout de professionnaliser vos recrutements :

## ► REIMS

**26 avril 2018** – une vingtaine d'entreprises artisanales présentes, plus de 150 offres et près de 110 candidats.

**14 juin 2018** – 12 entreprises présentes, plus de 200 offres.

Les CFA BTP51 et Almea sont partenaires des événements qui ont lieu à la

médiathèque Croix Rouge de Reims avec le soutien du contrat de ville.

## ► ÉPERNAY

**30 avril 2018** – Forum destination emploi avec la participation de 3 artisans recruteurs et une soixantaine d'offres d'apprentissage (soutien contrat de ville sparnacien).

## ► PROCHAINE DATE

**5 septembre 2018** – job dating sur l'espace Village des métiers et des formations sur la foire de Châlons.

D'autres dates seront certainement proposées.

## NOUVEL OUTIL: TEMPO POUR SÉCURISER UNE EMBAUCHE D'APPRENTI(E)

La chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne met à la disposition de tous les artisans inscrits au RM une convention de stage Tempo.

Cet outil permet à chacun de faire découvrir



sa passion et son métier. À destination des jeunes scolaires, Tempo vous permet d'accueillir un jeune sur une période avant de conclure un contrat d'apprentissage uniquement pendant les périodes de vacances scolaires (juillet, août, etc).

► **SONT CONCERNÉS:** uniquement les candidats scolaires ou venant d'achever une période de scolarisation collège, lycée, lycée pro, université ou type similaire.

► **QUAND:** toute l'année en période de vacances scolaires.

**i** | Virginie Ferro | 03 26 40 64 94 | cad@cm-marne.fr

06



Les trois communautés de communes du Pays Vitryat ont inauguré récemment leur plateforme de rénovation énergétique, dénommée Gaiah (Guichet d'accompagnement individualisé pour l'amélioration de l'habitat).

L'intérêt de ce dispositif est de coordonner l'ensemble des acteurs présents et de lever les verrous à la mise en œuvre des travaux de rénovation, le tout dans une réelle démarche globale de qualité et de performance énergétique.

### Intérêt de la plateforme

Sa principale caractéristique est d'être un guichet unique qui s'adresse aux particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation globale mais également aux professionnels du bâtiment et de l'immobilier ainsi qu'aux établissements bancaires.

La mise en place de cette plateforme vise à accompagner les particuliers dans la mise en œuvre de leurs travaux de rénovation,

de la conception du projet jusqu'au suivi des consommations. La problématique du financement des travaux est intégrée par la mobilisation des acteurs financiers locaux.

### Le + pour les artisans

► La montée en compétences grâce à GAIAH.

► Les particuliers sont orientés vers les artisans RGE du territoire partenaires de GAIAH.

► GAIAH a, de plus, pour objectif d'identifier les besoins en formation (administratives ou techniques) des artisans et des professionnels locaux du bâtiment et s'appuie sur les organisations professionnelles (CAPEB et FFB) et la CMA pour favoriser l'acquisition de connaissances et de nouvelles techniques.

► La plateforme est un lieu d'information et d'accompagnement des propriétaires dans la réalisation de travaux d'économie d'énergie, un service neutre et indépendant permettant de sécuriser les travaux des particuliers. La mise en œuvre d'un parcours balisé étape par étape fera un lien vers les professionnels locaux qualifiés et permettra une assistance au montage financier des travaux.

**i** | N'hésitez pas à contacter Lætitia de Mianville, ADEVA Pays Vitryat | 03 26 62 16 28 | adeva.orac@orange.fr

## LE MESS DES ENTREPRENEURS

# Une nouvelle dynamique au service des porteurs de projets



Inauguré en avril dernier, le Mess des entrepreneurs, situé à Châlons-en-Champagne, s'apprête à relever un défi de taille : faire travailler ensemble, et de façon, transversale l'ensemble des acteurs économiques du territoire, réunis sous un même toit, au service des porteurs de projets.

L'ancien bâtiment militaire a bénéficié d'une transformation en profondeur pour abriter, sur une plateforme unique, l'ensemble des opérateurs économiques locaux : ville de Châlons-en-Champagne, Châlons-en-Champagne Agglo, CCI de la Marne, CMA de la Marne, CRSD, UCIA/Foire de Châlons, Caisse des Dépôts, SEMCHA. Ce guichet unique accueille les investisseurs potentiels et toutes les forces vives de l'économie châlonnaise afin de mutualiser leurs forces pour faciliter la création d'entreprises et l'essor de l'économie locale. Pour Michel Boulant, premier vice-président de la CRMA Grand Est et président de la CMA de la Marne : « L'objectif de cette décentralisation d'établissement public de Reims sur Châlons est dans une logique de se rapprocher des territoires et des artisans pour les accompagner dans divers domaines que sont l'économie, la formation et l'accompagnement des jeunes dans le cadre de la formation par l'apprentissage. » C'est dans ce cadre prestigieux que s'est tenue l'assemblée générale de la CMA de la Marne, le 11 juin dernier. L'occasion pour les élus de faire un retour sur l'année 2017 et de débattre sur les questions d'actualité, notamment celles relatives au projet de loi « Avenir professionnel »,



07

en présence notamment de Denis Conus, préfet de la Marne, et Lise Magnier, députée de la Marne.

## VOUS FORMER AUPRÈS DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PERMET DE BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FISCAUX!

### Le point sur le dispositif

#### QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UN CRÉDIT D'IMPÔT ?

Ce dispositif bénéficie à toutes les entreprises relevant d'un régime réel d'imposition sur ses bénéfices, pour toutes les formes d'entreprises et secteurs d'activité hors micro-entrepreneurs. Ce dispositif concerne donc tous les chefs d'entreprise répondant à ces spécificités.

#### QUELLES SONT LES FORMATIONS ÉLIGIBLES ?

Toutes les formations proposées par la chambre de métiers et de l'artisanat répondent aux exigences. Il s'agit en effet

de formations professionnelles continues soit transversales soit techniques.

#### COMMENT CALCULER SON CRÉDIT D'IMPÔT ?

Le calcul est très simple :

le nombre d'heures de formation x taux horaire du SMIC

Ce dispositif est plafonné à 40 heures par an.



Pour plus d'informations ou simplement vous inscrire à nos formations | 03 26 61 27 25 | [jgeron@cm-marne.fr](mailto:jgeron@cm-marne.fr)

# Stars & Métiers 2018

Ils étaient 4 à recevoir le 29 mai dernier, à la fois du représentant de leur Chambre de Métiers et de leur banque, la BPALC, le prix régional Stars & Métiers 2018. « Innovation », « Export », « Entrepreneur », « Responsable » : 4 catégories d'excellence qui soulignent, s'il était nécessaire de le faire, les grandes qualités et valeurs portées par nos entreprises artisanales.

**PRIX ENTREPRENEUR** | récompense un développement commercial exemplaire.

Décerné à l'**entreprise Scheubel**, Alsace. Thomas Scheubel, jeune chef d'entreprise a su développer son entreprise de rénovation de salles de bains avec efficacité et beaucoup d'humanité. Pour lui, l'avenir passera par les embauches et le développement de son entreprise sur les marchés étrangers.



**PRIX INNOVATION** | valorise l'innovation sous toutes ses formes.

Décerné à l'entreprise **Opteamum**, Moselle. Fort d'une expérience dans le management d'activités industrielles, Éric Hartnagel, dirigeant, a développé des solutions dédiées à la sécurité bancaire mais également dans le domaine des lignes d'assemblages automatisées et robotisées. Opteamum ne cesse de développer de nouveaux process et de nouveaux produits pour ses clients.



08



**PRIX RESPONSABLE** | capacité à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans son activité.

Décerné à la **société Ferronnerie Joël**, Marne. Au départ à la retraite de leur employeur, les salariés n'ont pas hésité à se regrouper sous forme de SCOP (**Société COopérative et Participative**) pour poursuivre l'activité. Un pari réussi qui offre à chaque salarié la possibilité de participer au développement de l'entreprise sur le principe « un homme = une voix ». Les profits sont équitablement répartis et les projets collégalement construits.



**PRIX EXPORT** | récompense la capacité de l'entreprise à se développer à l'international.

Décerné à la société **Les Frères Marchands**, Meurthe-et-Moselle. Fondée en 1880, Les Frères Marchands se sont construits une réputation solide et reconnue dans l'univers des maîtres fromagers affineurs nationaux. Aujourd'hui, c'est à travers le monde qu'ils vendent leurs produits. Leur démarche n'est pas uniquement commerciale : ils développent une véritable éducation autour de ce produit noble et terriblement français qu'est le fromage.

## BERNARD STALTER LANCE LA CÉRÉMONIE

C'est dans une ambiance chaleureuse, conviviale, véritablement familiale que s'est déroulée cette cérémonie régionale. Aux côtés de Dominique Wein, Directeur de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, Bernard Stalter a salué avec respect les 4 lauréats issus

de tout le Grand Est : « *L'Artisanat a plus que jamais besoin d'occasions comme cette belle soirée Stars & Métiers, pour mettre en lumière les carrières, les Hommes et les Femmes qui font de notre secteur la 1<sup>re</sup> entreprise de France.* » « Bravo à tous les lauréats : vous

*pouvez être fiers de votre réussite. L'audace et la passion que vous mettez dans vos métiers, votre travail, votre persévérance vous ont conduits jusqu'ici... Je vous remercie d'être fiers de votre métier. Je vous remercie d'être de formidables ambassadeurs de l'Artisanat.* »

FORMATION

# Contribution à la formation professionnelle : du changement

En 2018, l'organisation de la collecte de la contribution à la formation professionnelle (CFP) pour les artisans connaît un changement : elle sera assurée par le réseau des Urssaf en lieu et place du service des impôts des entreprises.

## UN CALENDRIER DE PRÉLÈVEMENT EN FONCTION DU STATUT

**Pour les artisans** ayant le statut de travailleur indépendant, la CFP sera appelée en **novembre 2018**.

**Pour les chefs d'entreprise artisanale** rattachés au régime général par détermination de la loi, la CFP est due sur la DSN de la période de **septembre exigible au 5 ou 15 octobre 2018**.

### Sont concernés :

- les gérants minoritaires de société à responsabilité limitée ;
- les présidents de conseil d'administration et directeurs généraux de société anonyme ;
- les présidents et dirigeants de société par action simplifiée (SAS).

## COMMENT CALCULER SA CFP ?

La CFP est calculée forfaitairement sur la base du taux de 0,29 % du plafond annuel de la Sécurité Sociale, soit 115 € en 2018.



**i** Pour vous accompagner et vous renseigner dans ces démarches : contactez votre CMA

## PASSION DES TERROIRS

La Région Grand Est, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, organise un nouveau rendez-vous, dédié aux professionnels des métiers de bouche : le **Salon Passion de nos Terroirs**

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat GRAND EST s'associe à cette initiative et encourage vivement les artisans des secteurs alimentaires à participer à cette manifestation.

Vous produisez, transformez, commercialisez des produits frais issus des terroirs du Grand Est ou composés de productions agricoles du Grand Est ? « Passion de nos Terroirs » est un espace de rencontre stratégique pour développer efficacement votre business.

- Le 18 septembre à Sélestat en Alsace,
- Le 17 octobre 2018 à Pont-à-Mousson en Lorraine,
- Le 13 juin 2019 à Chalons-en-Champagne.

**i** Renseignements et inscriptions sur [www.passion-terroirs.com](http://www.passion-terroirs.com)



**PASSION** DE NOS  
**TERROIRS**

---

1<sup>er</sup> Rendez-vous d'affaires des professionnels des circuits et produits alimentaires de nos territoires



## RÉUSSIR AVEC LE WEB

**POURQUOI SE LANCER SUR LE WEB ? COMMENT SE PRÉSENTER ET VENDRE SES SERVICES ?...**

Une nouvelle plateforme en ligne a été lancée par l'AFNIC proposant aux TPE-PME, des auto-diagnostics leur permettant d'évaluer l'efficacité de leur présence sur le web.

Des tests, des fiches pratiques, des bilans personnalisés... autant d'outils mis à disposition pour aider les chefs d'entreprise à comprendre et mesurer les enjeux du numérique

[www.reussiravecleweb.fr](http://www.reussiravecleweb.fr)

**58 % DES PME FRANÇAISES SONT ACCESSIBLES SUR INTERNET, ET VOUS ?**



TROIS QUESTIONS À BERNARD STALTER, PRÉSIDENT DE L'APCMA

# La volonté de former 40 % d'apprentis en plus

Le 30 mai, Bernard Stalter, président de l'APCMA\*, signait avec Muriel Pénicaud, ministre du Travail, un engagement commun qui reconnaît les missions du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) dans le développement de l'apprentissage, en visant, pour 2022, de participer à la formation de 40 % d'apprentis supplémentaires. En exclusivité pour *Le Monde des Artisans*, Bernard Stalter revient pour nous sur ces enjeux...



Bernard Stalter s'est engagé en faveur du développement de l'apprentissage aux côtés de Muriel Pénicaud, ministre du Travail.

plusieurs propositions de nature à encourager des jeunes à s'engager dans la voie de l'apprentissage. Une majorité d'entre elles ont d'ailleurs été reprises par le Gouvernement. Pour la suite du processus, le réseau des CMA restera un partenaire actif dans l'objectif d'une réforme ambitieuse tournée vers l'entreprise et l'apprenti. Il est nécessaire notamment de pouvoir sécuriser davantage les entreprises artisanales dans leur recrutement et de favoriser l'orientation de nouveaux publics vers la voie de l'apprentissage.

## LMA : 40 % D'APPRENTIS FORMÉS EN PLUS, C'EST LA CONTRIBUTION DES CMA À LA RÉUSSITE DE LA RÉFORME ?

**B. S. :** Nous nous devons tous de prendre nos responsabilités dans la mobilisation générale en faveur de l'emploi, de relever le défi de former plus d'apprentis. Près d'un million et demi de jeunes sont sans emploi ni qualification en France, un véritable gâchis pour notre jeunesse alors même que de nombreuses entreprises artisanales peinent à recruter du personnel qualifié. La ministre du Travail a réaffirmé le rôle clé de notre réseau dans la réussite du nouveau système, notamment par le maintien du portage en direct des CFA par les CMA. Cet engagement de former 60 000 apprentis en plus d'ici 2022 est un défi que nous relèverons ensemble pour faire de la réforme une victoire partagée en faveur de l'emploi sur nos territoires.

\* Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat.

## LMA : QUEL EST LE RÔLE DES CMA EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE ?

**Bernard Stalter :** En organisant des stages de découverte, les CMA participent à la connaissance des métiers par les jeunes et assurent plus généralement un accompagnement de proximité des entreprises artisanales. La force de notre réseau est de disposer d'une connaissance fine des besoins des entreprises, notamment en termes de recrutement. Cette organisation en hyper-proximité avec les réalités des territoires fait du réseau des CMA le facilitateur du lien entre les jeunes, l'entreprise et les institutions. Nos centres de formation d'apprentis (CFA) mettent en œuvre un accompagnement sur mesure des apprentis, en individualisant les parcours des jeunes qui veulent entrer dans l'artisanat et se donner toutes les chances de trouver un emploi pérenne. Nous formons ainsi plus de 30 % des apprentis de notre pays.

## LMA : LE RÉSEAU DES CMA EST-IL ENGAGÉ DANS LA RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE ?

**B. S. :** Plus que jamais ! Nous nous sommes mobilisés depuis le début des consultations et dans toutes les phases de l'élaboration de la loi. Dès le mois de décembre, nous avons remis à la ministre du Travail notre Livre blanc de l'apprentissage qui recense

### Artisanat et Europe À VOUS LA PAROLE

Alors que les élections européennes se profilent en 2019, le ministère chargé des Affaires européennes organise, jusqu'en octobre prochain, des **consultations citoyennes**. Objectif affiché : recueillir les sentiments, attentes et propositions des citoyens sur cette vaste thématique. L'APCMA joue le jeu et, sous le haut patronage et en présence de la ministre Nathalie Loiseau, ouvre ses portes au grand public **le mercredi 27 juin, dès 10 heures**. Débats, expositions et démonstrations réalisés par des artisans s'articuleront autour du thème : « L'Europe des savoir-faire, quelle place pour l'artisanat dans l'UE ? ».



Pour vous inscrire à cet événement, rendez-vous sur le site [artisanat.fr](http://artisanat.fr)

MISE EN APPLICATION DU RGPD

# Souplesse réclamée...

Entré en vigueur le 25 mai dernier, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) impose aux institutions et entreprises, quelle que soit leur taille, une mise en conformité. Face à la nouveauté du dispositif, des organisations professionnelles demandent une tolérance pour les TPE et PME, qui risquent des sanctions en cas de manquement au règlement.

À la veille de la mise en application du RGPD, plusieurs organisations se sont élevées contre la sévérité des amendes encourues par les petites entreprises (jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel). La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), a notamment appelé la Commission nationale informatique et liberté (Cnil) à la clémence et réclame un « droit à l'erreur ». « Il convient de mettre en place des procédures particulières comme la tenue d'un registre spécifique, et de s'assurer du respect de certaines règles relatives, notamment, au droit à la portabilité », indique la confédération dans un communiqué.

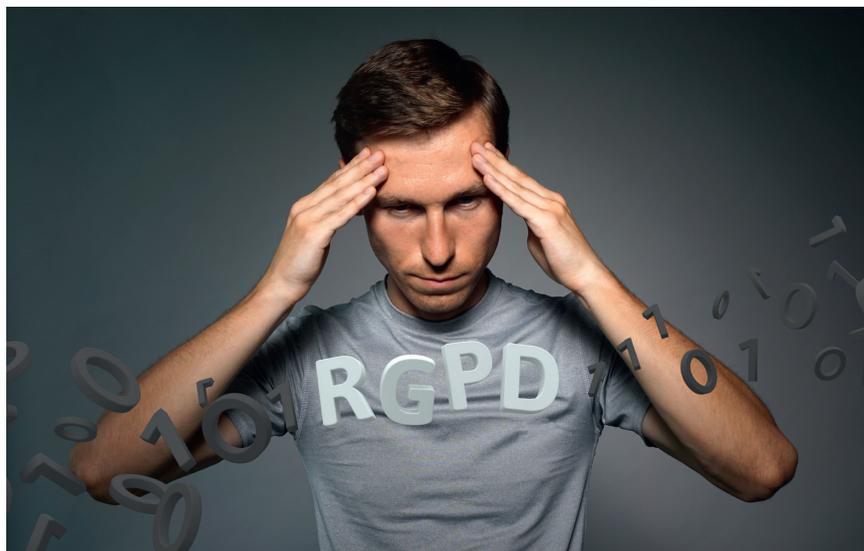
## DÉROGATION ESPÉRÉE POUR LE BÂTIMENT

Du côté du bâtiment, la Fédération française du bâtiment (FFB) demande une dérogation pour les petites entreprises du

secteur et, a minima, « une simplification drastique de leurs obligations », selon les termes du président de la FFB, Jacques Chanut. « Les plus grandes entreprises ont des services juridiques et informatiques qui leur permettent de se mettre en conformité avec le RGPD. Pour les plus petites, c'est forcément plus difficile. (...) Les artisans et entrepreneurs de la construction ne sont pas les géants du Web ! », argumente le président de la fédération.

Pour l'heure, aucune politique « officielle » de tolérance n'est à l'ordre du jour. Pour aider les PME à se mettre en conformité, la Cnil et Bpifrance mettent à disposition sur leur site un guide à destination des petites entreprises.

**i** Retrouvez le guide de la Cnil sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) | Pour tout comprendre sur le RGPD et sa mise en application, lisez notre article « RGPD : artisans, êtes-vous prêts » sur [www.lemondedesartisans.fr](http://www.lemondedesartisans.fr)



## APPEL À PROJET 100 % INCLUSION

Dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences, le ministère du Travail lance un appel à projets destiné à favoriser l'accès à l'emploi des personnes les moins qualifiées dans les territoires les plus défavorisés.

Baptisé « 100 % inclusion », cet appel à projets vise à former un million de jeunes peu qualifiés et un million de demandeurs d'emploi de longue durée faiblement qualifiés.

Le ministère du Travail vise, par le biais de ce dispositif destiné aux structures publiques comme privées, une « expérimentation à grande échelle », ciblant notamment « les quartiers de la politique de la ville, zones rurales enclavées et Outremer ».

Concrètement, un jury présidé par le boulanger Éric Kayser se réunira tous les trois mois pour sélectionner « des projets innovants capables d'identifier les jeunes et les demandeurs d'emploi, les remobiliser, les orienter et les accompagner vers l'emploi durable », développe un communiqué du ministère. Très impliqué dans les réflexions autour de l'apprentissage et des petites entreprises, le fondateur de la Maison Kayser avait déjà été sollicité par Bercy pour plancher, dans le cadre du Pacte\*, sur la question du développement international (export) des TPE et PME.

\* Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises.

**i** Candidatures en ligne via le site des consultations de la Caisse des dépôts et consignations : <http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/accueil/>

# Apprentissage : un engagement national initié dans le Grand Est

Le 30 mai 2018, Bernard Stalter, Président de l'APCMA et de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Grand Est s'est engagé aux côtés du ministère du Travail à ce que le réseau des Chambres de Métiers participe à la formation de 40 % d'apprentis supplémentaires d'ici à 2022 (Lire P.10 de ce magazine). Cet engagement s'est immédiatement illustré par la signature, le 1<sup>er</sup> juin dernier, de 3 contrats d'apprentissage au sein d'une des Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Grand Est : celle des Ardennes.



12

## PREMIERS CONTRATS SIGNÉS DANS LE GRAND EST

C'est à la CMA des Ardennes, présidée par Bernard Detrez que les 3 premiers contrats d'apprentissage sur les 60 000 à venir, ont été signés. « *Nous, élus de chambres de métiers, prônons haut et fort les valeurs de l'Apprentissage, nous nous engageons pour lui redonner ses lettres de noblesse, nous nous battons pour que cette voie soit enfin reconnue comme une voie de réussite. Il est normal de montrer l'exemple et surtout évident de dire que ces jeunes ont toute leur place ici avec des perspectives professionnelles réelles. C'est aussi ça le rôle de nos chambres* », explique Bernard Detrez.

## 3 APPRENTIS, 3 PARCOURS

Ils étaient trois à signer leur contrat d'apprentissage à la Chambre de Métiers des Ardennes. Florine, Sofya et Maxence ont chacun un parcours différent et des projets clairement affirmés.

Maxence connaît bien la CMA des Ardennes pour y avoir déjà effectué un stage de deux ans. Son apprentissage va lui permettre d'occuper un poste polyvalent au service Formation et évoluer vers une licence professionnelle.

Sofya a 21 ans. Après un DUT Gestion administrative, elle s'oriente vers une licence professionnelle



# 7/10

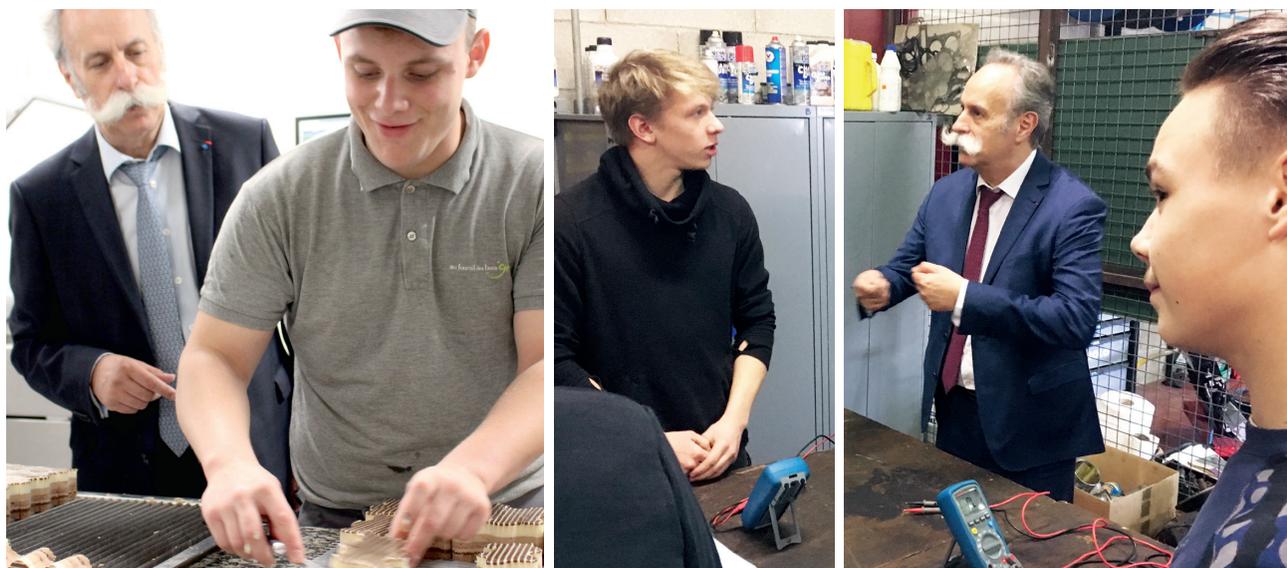
c'est le nombre d'apprentis qui trouvent un emploi dans les 7 mois qui suivent leur formation.

en tant qu'assistante manager.

Florine, 25 ans, a déjà une expérience d'assistante commerciale. En réorientation via son apprentissage, elle va être formée en tant que conseillère en Insertion.

Des perspectives riches, variées et particulièrement prometteuses par ces trois jeunes apprentis.

« *Cette signature illustre la détermination du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat ainsi que sa contribution pour gagner la bataille de l'emploi en participant à la formation de futurs artisans et futurs chefs d'entreprise* », Bernard Stalter, président de la CRMA GRAND EST.



Bernard Stalter à la rencontre des apprentis, lors de son tour des départements du Grand Est.

### Le mot du président de la CRMA Grand Est



« Nous sommes tous d'accord sur la nécessité de transformer l'apprentissage et les choses avancent. Ne faisons pas de politique autour de ce sujet, mettons tous les acteurs autour de la table, sans oublier personne : tout le monde souhaite la réussite de cette réforme ! » Bernard Stalter

# #DemarreTaStory avec l'apprentissage !

Le ministère du Travail a engagé depuis le 27 avril 2018 une mobilisation inédite des acteurs de l'apprentissage afin de défendre la filière contre les idées reçues.

L'apprentissage, trop souvent perçu comme une voie par défaut, constitue pourtant un tremplin majeur vers l'emploi et un choix porteur de sens compatible avec toutes les envies, il mérite aujourd'hui d'être reconnu à sa juste valeur. La campagne de valorisation mise en place pour ce faire par le ministère du Travail est fondée sur une idée simple : ce sont les apprentis qui sont les meilleurs ambassadeurs de la cause de l'apprentissage. Ces derniers sont donc invités à raconter

leurs parcours, leurs fiertés et leurs craintes, dans un format ancré dans leur quotidien et destiné à d'autres jeunes : la story.

### DANS LE GRAND EST, LE YOUTUBEUR PIERRE CROCE S'EST PRÊTÉ AU JEU

Avec ses 2,2 millions d'abonnés, voici un bel ambassadeur pour l'apprentissage : Pierre Croce, célèbre youtubeur a répondu à l'appel de la promotion de l'apprentissage en effectuant une immersion d'une journée dans la peau d'un apprenti boulanger. Vue par plus d'1,2 million de personnes, cette vidéo aura atteint ses objectifs : faire parler de la campagne #demarretastory, faire parler de l'apprentissage et casser les clichés.



### APPRENTIS, VOUS AUSSI, PARTAGEZ VOTRE EXPÉRIENCE

Vous êtes apprenti(e) et vous avez choisi cette voie parce qu'elle vous correspond et qu'elle répond à vos attentes ? Dites-le et partagez largement votre belle aventure en utilisant #DémarrerTaStory ; votre contribution sera ainsi identifiée et partagée par le ministère du Travail.



ROUTE DES ARTS & GOURMANDISES DE PROVENCE

# Rendez-vous en terre provençale

La 9<sup>e</sup> édition de la Route des Arts & Gourmandises de Provence a été officiellement lancée en mai. Un dispositif qui ne cesse de se déployer avec 35 nouveaux artisans sélectionnés cette année...



14

Le 17 mai dernier, plus de 300 invités ont assisté à l'inauguration de la Route des Arts & Gourmandises de Provence, au Château de la Roque Forcade à Peypin (Bouches-du-Rhône), où 75 artisans, représentant les métiers d'art et de gourmandise, exposaient leurs savoir-faire. Parallèlement, une quarantaine de personnes se pressait dans la boutique des nougats Boyer à Sault (Vaucluse), pour assister à la fabrication des célèbres friandises. Arts et gourmandises : tous les ingrédients étaient bien réunis pour lancer la route éponyme !

## DÉCOUVERTE ET VISIBILITÉ

À travers des itinéraires répartis dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, la Route des Arts et Gourmandises invite, depuis 2009\*, les locaux comme les touristes à pénétrer dans l'univers

d'artisans – soigneusement sélectionnés – et à explorer les richesses du patrimoine provençal. Les artisans participants, quant à eux, bénéficient d'une belle visibilité, peuvent nouer de nouvelles relations – souvent génératrices d'affaires – et disposent d'un outil de promotion original de leur activité (guide distribué chez les partenaires et dans les offices de tourisme, site Internet et page Facebook dédiés). Une Route forcément jalonnée de succès pour les 200 artisans qui la composent (dont 35 nouveaux pour cette édition 2018) et qui a vocation à s'étendre à toute la région Paca... pourquoi pas pour les dix ans du dispositif, l'année prochaine ?

\* Une initiative de la délégation Bouches-du-Rhône de la chambre de métiers et de l'artisanat de région Paca.



[www.artsetgourmandises.fr](http://www.artsetgourmandises.fr) | [laroutedesartsetgourmandisesdeprovence](https://www.facebook.com/laroutedesartsetgourmandisesdeprovence)



## DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES CMA JOUENT LE JEU !

La SEDD (Semaine européenne du développement durable) a eu lieu du 30 mai au 5 juin autour du thème « Villes et territoires de demain ». Objectif : faire découvrir des initiatives territoriales, urbaines et architecturales innovantes. Particulièrement impliquées sur ces questions, les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) se sont largement mobilisées pour valoriser, auprès du grand public et de leurs ressortissants, les démarches menées dans l'artisanat. Déployée par le réseau des CMA, l'opération Répar'Acteurs, qui recense les professionnels de la réparation s'engageant à promouvoir la réduction des déchets, a été valorisée lors de nombreuses manifestations, notamment dans le Puy-de-Dôme, la Loire, le Rhône et la Haute-Garonne ([www.annuaire-reparation.fr](http://www.annuaire-reparation.fr)). En Nouvelle-Aquitaine, les chambres ont opté pour des actions pédagogiques axées sur les économies d'énergie (Pyrénées-Atlantiques) ou sur la gestion des déchets (Gironde) ([www.dechets-aquitaine.fr](http://www.dechets-aquitaine.fr)). C'est sur le numérique qu'on a misé du côté des CMA de Centre-Loire avec la diffusion, durant toute la semaine, de témoignages d'artisans engagés dans une démarche d'économie circulaire ([www.crma-centre.fr](http://www.crma-centre.fr)). Bravo à elles pour cette mobilisation !

# 5 nouvelles pistes pour l'emploi

Simplifier la formation et le recrutement, valoriser les stages... Le Gouvernement a dévoilé le 6 juin cinq mesures directrices destinées à favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées.

Après quatre mois de négociations avec les partenaires sociaux, le Gouvernement a dévoilé le 6 juin ses premières mesures pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées. Ces axes seront intégrés au projet de loi « avenir professionnel » par le biais d'amendements.

## 1. LE TAUX DE 6 % MAINTENU

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a annoncé que l'exécutif ne reviendrait pas sur l'obligation d'embauche de 6 % de travailleurs handicapés. À noter que, malgré ce taux, le taux d'emploi de travailleurs handicapés dans les entreprises privées est de 3,4 % en emploi direct (hors sous-traitance) et de 5,2 % dans le public.

## 2. FAVORISER LA FORMATION

Du fait de l'« effet cumulé de la non-intégration dans l'école et de ruptures de parcours », les personnes handicapées éprouvent de fortes difficultés d'insertion professionnelle. Leur taux de chômage est deux fois supérieur à la moyenne nationale (19 %). Dans le monde de l'apprentissage, les personnes handicapées sont également peu nombreuses: seuls 1,2 % des apprentis ont un handicap. Pour favoriser leur rapprochement du monde du travail, les Centres de formation des apprentis (CFA) seront mis à contribution. Chaque CFA devra disposer d'un « référent handicap ». Parallèlement, l'accueil d'un jeune handicapé en CFA sera mieux doté financièrement.

## 3. FACILITER LES DÉMARCHES DES EMPLOYEURS ET SALARIÉS

À l'ordre du jour figure également la simplification de la gestion administrative. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la



Déclaration obligatoire d'emploi d'un travailleur handicapé (DOETH) sera intégrée à la Déclaration sociale nominative (DSN). La déclaration sera donc automatisée et non plus sur papier. Autre nouveauté: les stagiaires et intérimaires pourront être déclarés comme salariés.

## 4. INCITER À L'EMPLOI DIRECT

Des minorations et déductions aujourd'hui permises seront supprimées afin d'« inciter » les employeurs à l'emploi direct. Le recours à la sous-traitance des entreprises adaptées et Esat (établissement et service d'aide par le travail) sera toutefois maintenu.

## 5. L'OFFRE DE SERVICES REDÉFINIE

Une nouvelle phase de concertation, qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année, permettra de décider de l'avenir de l'offre de service liée au handicap: Agefiph, aides financières, FIPHFP (qui collectent les pénalités financières et s'occupent de l'insertion professionnelle).

# Du foncier adapté et disponible pour les artisans

En avril dernier, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France a signé une convention de partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) d'Île-de-France pour promouvoir le développement local en implantant mieux les activités économiques en zone rurale.

En région francilienne, de nombreuses entreprises artisanales rencontrent des difficultés pour s'installer dans des locaux adaptés à leurs activités. Pression foncière, prédominance du tertiaire dans l'immobilier d'entreprise et pénurie de locaux adéquats en sont les principales causes.

En parallèle, la rurbanisation et les mutations agricoles ont engendré le développement de biens bâtis ruraux pour lesquels de nouveaux usages doivent être imaginés.

Cette convention a ainsi vocation à :

- utiliser des bâtiments existants pour éviter d'en construire de nouveaux sur des terres productives ou des espaces naturels de qualité ;
- trouver et mettre en relation des porteurs de projets pour les biens bâtis ;
- imaginer des projets de requalification de bâtiments qui puissent allier agriculture et artisanat ;
- mutualiser les expertises.



[www.crma-idf.com](http://www.crma-idf.com) | [www.safer.fr](http://www.safer.fr)

## CINQUANTENAIRE À LA RÉUNION

La Chambre de métiers et de l'artisanat de La Réunion a soufflé ses 50 bougies le 11 mai dernier. Plus de mille personnes avaient fait le déplacement au Théâtre de Champ Fleuri. Parmi elles, le président de la Région, Didier Robert, le président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat, Bernard Stalter, le président de la CMA de Région, Bernard Picardo, et le préfet Amaury de Saint-Quentin. Une occasion toute trouvée pour la signature d'une convention favorisant la mobilité et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes Réunionnais qui désirent accomplir tout ou partie de leur formation par un apprentissage dans l'Hexagone.



© CMA DE LA RÉUNION

## WORDSKILLS : ÉTAPE À PARIS

Le 17 mai dernier, l'Espace Reuilly (Paris) a accueilli les 670 champions régionaux qui iront concourir en novembre prochain aux finales nationales des 45<sup>es</sup> Olympiades des métiers, à Caen. À l'occasion de ce séminaire de préparation aux épreuves ultimes, la ministre du Travail (Muriel Pénicaud), d'anciens champions et des mentors de tous bords se sont succédé sur scène pour motiver les jeunes troupes. Michel Guisembert, président de WorldSkills France, a pu également officiellement ajouter le patch de la prochaine WorldSkills Competition Kazan 2019 (Russie) sur le drapeau WorldSkills.



© WORLDSKILLSFRANCE

**i** | [www.worldskills-france.org](http://www.worldskills-france.org) | **f** WorldSkills France | **t** WorldSkillsFR

## BEST OF THE BEST



© SAMIRA HANICHE

Organisé par RMC, en partenariat avec l'Assemblée permanente des métiers et de l'artisanat (APCMA), le concours des « Meilleurs artisans de France » se poursuit ! Les jurys ont rendu leur verdict dans chacune des sept catégories : carreleur, plombier, peintre-décorateur, mécanicien automobile, fleuriste, menuisier et cuisinier. Les 49 artisans sélectionnés étaient conviés le 11 juin pour un briefing dans les locaux de l'APCMA à Paris. Ils y ont reçu le descriptif technique de l'épreuve finale dont les résultats seront révélés début 2019. À cette occasion, une émission spéciale « Radio Brunet » a été enregistrée en direct.

**i** | [rmc.bfmtv.com/evenement](http://rmc.bfmtv.com/evenement) | **f** Les Meilleurs Artisans | **t** #LesMeilleursArtisans



## COMPLÈTEMENT GIVRÉ !

Associer deux musts de l'été – la plancha et les glaces – il fallait y penser. Cédric Boutolleau l'a fait ! Après une carrière dans l'armée de terre et une expérience dans le courtage en assurances, ce Landais d'adoption mise désormais tout sur ce concept innovant et fun, venu de Thaïlande. Muni de deux spatules, Cédric travaille énergiquement ses ingrédients frais sur une plancha givrée à presque - 30° jusqu'à créer des rouleaux de glace aussi sains que gustatifs. Un spectacle pour les pupilles et les papilles, à découvrir sur les côtes landaises et basques tout l'été...

**i** | **f** Le Coin Givré



© PHOTOS PAUL LARRIGAS PHOTOGRAPHIE

i

## PAIE : DE NOUVELLES MODIFICATIONS SUR LE BULLETIN

Un arrêté du 9 mai 2018

(JO du 12) apporte des précisions sur le nouveau bulletin de paie.

Ainsi à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, une nouvelle mention intitulée « Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie » devra figurer sur le bulletin de paie, afin d'intégrer l'information relative à la baisse des cotisations salariales.

Par ailleurs, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, lors de l'entrée en vigueur du prélèvement à la source (PAS), le bulletin de paie devra mentionner en plus :

- l'assiette du prélèvement à la source (PAS),
- le taux d'imposition du prélèvement à la source (PAS),
- le montant de la retenue à la source opérée au titre du prélèvement à la source (PAS),
- la somme qui aurait été versée au salarié en l'absence de retenue à la source.

De plus, la mention « Net à payer avant impôt sur le revenu » et la valeur associée doivent être affichées dans une police dont le corps de caractère est au moins égal à 1,5 fois celui utilisé pour la composition des intitulés des autres lignes.



## Mode d'emploi

### Comment obtenir le paiement d'un chèque sans provision

Vous vous rendez compte qu'un client vous a fait un chèque sans provision. Vous devez alors agir par étape pour obtenir le paiement de votre dû.

#### 1. ESSAYER D'OBTENIR UN RÈGLEMENT À L'AMIABLE

Lorsqu'un client émet un chèque sans provision, sa banque informe votre banque que le compte de ce dernier n'est pas suffisamment approvisionné pour pouvoir payer le chèque. La banque du client vous adresse une attestation de rejet pour défaut de provision<sup>(1)</sup>. Vous disposez alors d'un délai de 30 jours pour obtenir le règlement du chèque à l'amiable. Deux possibilités s'offrent à vous : demander une nouvelle présentation du chèque ou prendre contact directement avec le débiteur pour lui demander de régulariser la situation à travers l'alimentation de son compte ou le paiement par un autre moyen : en espèces, par virement effectué depuis un autre compte ou par carte bancaire.

#### 2. DEMANDER UN CERTIFICAT DE NON-PAIEMENT

Si le client ne vous règle toujours pas à l'issue du délai de 30 jours, vous devrez solliciter un certificat de non-paiement auprès de votre banque<sup>(2)</sup>. Ce document vaut injonction de payer. C'est-à-dire qu'il vous permet de passer à une procédure forcée. En principe, en cas de deuxième présentation du chèque, le certificat de non-paiement vous est envoyé d'office. À noter que cela ne concerne que les chèques d'un montant supérieur à 15 euros. En effet, en dessous de ce seuil, le chèque est automatiquement réglé par la banque du débiteur.

#### 3. ENGAGER UNE PROCÉDURE FORCÉE

Lorsque le règlement amiable n'a pas abouti, il ne reste plus qu'à saisir un huissier de justice pour essayer de contraindre le client indélicat à vous payer<sup>(3)</sup>. L'huissier le contactera pour lui présenter le certificat de non-paiement. À ce stade, le débiteur aura 15 jours pour payer sa dette. S'il ne s'exécute pas dans les délais, le professionnel du recouvrement pourra alors engager une procédure d'exécution forcée auprès du juge. Si elle aboutit, le débiteur risque de voir ses comptes bloqués, une saisie sur son salaire ou encore la vente de ses meubles... De plus, les frais de procédure sont à sa charge. Rappelons qu'un commerçant n'est pas obligé d'accepter le règlement par chèque bancaire. Seul le paiement en espèces s'impose à lui (jusqu'à 1 000 euros).

1. Article R 131-46 et suivants du Code monétaire et financier.

2. Article L 131-73 du Code monétaire et financier.

3. Article L111-1 et suivants du Code des procédures civiles d'exécution.

17





## Questions/Réponses

# Travailleurs saisonniers : quelles sont vos obligations ?

Avec l'ouverture de la saison estivale, il convient de s'informer sur la réglementation afférente à l'embauche de travailleurs saisonniers pour accompagner l'accroissement temporaire de votre activité.



### À QUELLES CONDITIONS EMBAUCHER DES SAISONNIERS EN CAS DE PIC D'ACTIVITÉ ?

Tout dépend de la nature de votre activité. Dans certains secteurs comme le tourisme, avec principalement les hôtels, cafés-restaurants et clubs de vacances situés dans les villes balnéaires et les stations de ski ou encore les exploitations agricoles, le travail saisonnier est devenu une tradition. Cependant, comme elle obéit à des règles juridiques particulières, l'activité saisonnière doit correspondre à des tâches qui se répètent, tous les ans, à des dates plus ou moins fixes. Cette variation d'activité ne doit pas dépendre de la volonté de l'employeur mais être dictée par les saisons ou par les vacances scolaires<sup>(1)</sup>.

### QUELLE EST LA DURÉE MAXIMALE DU CONTRAT SAISONNIER ?

Il est possible d'élaborer un contrat de travail saisonnier sans terme précis. En

revanche, une durée minimale, librement fixée entre vous et votre employé, doit être fixée. En principe, le contrat se termine à la fin de la saison mais il ne peut pas excéder huit mois par an (ou six mois pour un travailleur étranger).

Depuis la loi Travail<sup>(2)</sup>, le travailleur saisonnier dispose d'un droit à la reconduction de son contrat s'il a effectué au moins deux mêmes saisons dans la même entreprise sur deux années consécutives et/ou si l'employeur dispose d'un emploi saisonnier à pourvoir, compatible avec sa qualification.

Il convient également de vérifier la convention collective dont dépend votre entreprise car certains accords collectifs imposent la clause de reconduction à l'employeur. Mais il est conseillé de porter une attention particulière à la rédaction de cette clause car si vous inscrivez « reconduction automatique », le contrat pourra être requalifié en CDI.

### QUELS SONT LES DROITS DU TRAVAILLEUR SAISONNIER ?

La principale différence entre un CDD classique et saisonnier concerne l'indemnité de fin de contrat qui n'est pas due dans le cadre du travail saisonnier. Il n'existe pas non plus de délai de carence entre deux contrats saisonniers. En revanche, le travailleur saisonnier a droit aux dispositions relatives à l'assurance chômage et retraite comme tous les salariés. Celles relatives à la durée de travail s'appliquent aussi. Il peut également bénéficier d'une prime d'ancienneté s'il a cumulé plusieurs CDD saisonniers chez le même employeur.

1. Art. L. 1242-2, L. 1243-10 et L. 1244-2 du Code du travail.  
2. L'ordonnance du 27 avril 2017 réformant le Code du travail.

### DATE DE DÉMARRAGE DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN DSN

Lors de l'entrée en vigueur du prélèvement à la source (PAS) de l'impôt sur le revenu au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les entreprises devront prélever le montant de la retenue correspondante, et le transmettre à la Direction générale des finances publiques (DGFiP), via la déclaration sociale nominative (DSN) mensuelle. Le site [www.dsn-info.fr](http://www.dsn-info.fr) (base de connaissance DSN, fiche 905) vient de préciser que la date de la première déclaration et la norme de dépôt de la DSN incluant des données PAS seront différentes selon que les entreprises pratiquent le décalage de paye ou non. Ainsi, les entreprises qui versent les rémunérations sans décalage de paye doivent déclarer les informations liées au PAS à partir de la DSN du Mois Principal Déclaré (MPD) :

→ **Janvier 2019, déposée au plus tard en février 2019 (échéances des 5 ou 15 février 2019), en norme 2019.1.**

Quant aux entreprises en décalage de paye, c'est-à-dire versant les rémunérations au titre du mois M aux salariés en début de mois M + 1, elles devront déclarer les informations liées au PAS à partir de la DSN du mois principal déclaré (MPD)

→ **Décembre 2018 déposée en janvier 2019, en norme 2018.1.**



## Vos droits

# Acheter un fonds de commerce ou les titres de la société ?

Dans le cadre de la reprise d'une affaire, deux solutions s'offrent au repreneur : racheter le fonds de commerce (ou fonds artisanal) ou acquérir les titres de la société. Il convient de se renseigner sur les conséquences de chaque opération avant de faire son choix.

### IMPORTANCE DES ÉLÉMENTS QUI COMPOSENT LE FONDS DE COMMERCE

Le fonds de commerce<sup>(1)</sup> d'une entreprise est constitué par ses actifs corporels comme le matériel, les outils, les marchandises, les stocks, le mobilier, etc., et par ses actifs incorporels tels que la clientèle, le nom commercial, les relations avec les fournisseurs, mais aussi, les contrats de travail des employés, les contrats d'assurance, le bail commercial, etc. Racheter un fonds se traduit donc par la reprise des éléments figurant à l'actif du bilan de la société. Les éléments du passif, soit les dettes, ne sont pas compris<sup>(2)</sup>. Il en est de même pour les immeubles et pour certaines conventions comme le droit de terrasse d'un restaurant car il s'agit d'un droit attaché à la personne du cédant. Cependant, il reste possible d'étendre ou de restreindre, par contrat, le contenu du fonds visé lors de la négociation. Les dettes et les encours clients font souvent l'objet de discussions qui peuvent se régler par la signature d'un acte de garantie d'actifs. Cet acte permet à l'acquéreur de se protéger contre une dette née antérieurement au rachat du fonds.



### ACHETER LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Acquérir les titres d'une société équivaut à en devenir propriétaire, partiellement ou en totalité. Dans ce cas, l'intégralité du bilan, l'actif comme le passif, est transmise à l'acquéreur. Par conséquent, il devient redevable des dettes de l'entreprise. Cependant il reste possible de signer un acte de garantie de passif pour se prémunir de dettes inconnues qui apparaîtraient après la cession. L'opération de cession de titre ne change rien au fonctionnement de la société, tous les contrats auxquels elle est liée continuent de s'exécuter.

### LA FISCALITÉ RESTE UN ÉLÉMENT DÉTERMINANT

Les droits d'enregistrement<sup>(3)</sup> diffèrent selon que la reprise d'entreprise consiste à racheter un fonds de commerce ou des titres. Ainsi, les fonds de commerce dont la valeur est inférieure à 23 000 euros sont exonérés de droit d'enregistrement. Au-delà de cette limite, l'acheteur devra payer un droit d'enregistrement et des taxes additionnelles, de 3 % au total. À partir de 200 000 euros, les droits s'élèvent à 5 %. Dans le cadre d'une acquisition de parts sociales d'une SARL ou EURL, le droit d'enregistrement est fixé à 3 %. Mais sa détermination demeure complexe car le taux est assis sur le prix de cession minoré d'un abattement calculé au prorata du nombre de titres achetés. Cet abattement s'élève au maximum à 23 000 euros.

1. Article L142-2 du Code de commerce.

2. Article L. 141-5 du Code de commerce.

3. Articles 719 à 723 du Code général des impôts (régime fiscal des mutations de fonds de commerce).



**Dans tous les cas de reprise, l'accompagnement d'un professionnel demeure indispensable.**

## CONGÉS PAYÉS BTP : NOUVEAUX TAUX AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2018

Le taux du versement des cotisations effectué par les caisses de congés payés du bâtiment et des travaux publics du transport et des dockers est modifié pour les périodes d'acquisition de droits à congés postérieures au 1<sup>er</sup> avril 2018\*. Ainsi pour le BTP, le taux passe de 5,65 % à 5,88 % pour les caisses situées en métropole et de 3,88 % à 4,06 % pour les caisses situées dans les départements d'Outre-mer. Pour les autres secteurs, il passe de 4,06 % à 4,23 %. À noter que les codes types de personnel à utiliser sont inchangés, seuls les taux sont modifiés.

\* Décret n° 2017-1891 du 30 décembre 2017.



### LA SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE DU CHEF D'ENTREPRISE

## Agissons avec Apesa !

Le constat est unanime chez les professionnels en lien avec les entrepreneurs : face aux difficultés financières et économiques, face à une situation de procédure collective telles que le redressement et la liquidation judiciaire, les chefs d'entreprise se trouvent dans une situation qui peut les mener à une grande souffrance psychologique.

### COMMENT LES AIDER DANS CETTE ÉTAPE DÉLICATE DE LEUR VIE ?

Diverses institutions peuvent accompagner l'entreprise en difficulté pour trouver des solutions sur le plan économique comme le font les CMA et les CCI. Mais il y a clairement un manque pour les accompagner sur le plan humain. « Au sein d'APESA France, nous savons que la santé du dirigeant est parfois tout aussi atteinte que la santé financière. » C'est face à ce besoin que Jean-Marc Binnii, greffier du tribunal de commerce de Sainte (Charente-Maritime) et Jean-Luc Douillard, psychologue clinicien ont mis en place Apesa.

### APESA, UNE AIDE PSYCHOLOGIQUE POUR LES ENTREPRENEURS EN SOUFFRANCE AIGÛE

Le principe du dispositif est de former des « sentinelles », c'est-à-dire toutes les personnes en lien avec les entrepreneurs, tels que les conseillers des chambres consulaires, les juges du tribunal de commerce, les huissiers, les mandataires... Lorsqu'une sentinelle détecte un risque de souffrance psychologique aigüe, elle propose à l'entrepreneur d'intégrer le dispositif Apesa. Celui-ci est contacté dans les 24 heures par une plateforme spécialisée qui organisera une prise en charge par un psychologue du réseau Apesa du secteur. L'entrepreneur bénéficiera ensuite de 5 consultations individuelles

et confidentielles. À ce jour, le dispositif Apesa a été mis en place par une cinquantaine de tribunaux de commerce et a permis d'aider près de 1000 chefs d'entreprises en difficulté.

### COMMENT METTRE EN PLACE CE DISPOSITIF DANS NOTRE DÉPARTEMENT ?

La mise en place d'Apesa nécessite l'engagement des partenaires. La CMA de la Marne, le tribunal de commerce de Reims et le substitut du procureur souhaitent développer ce dispositif. La réunion de présentation sera organisée en septembre pour présenter plus en détail le projet. Tous les institutionnels concernés seront invités à se joindre à cette réunion, ainsi que les partenaires privés des entrepreneurs, tels que les assureurs, les banques, les experts comptables...

Vous n'êtes pas un institutionnel mais ce projet vous intéresse et vous souhaitez participer à la création d'Apesa dans la Marne et à son financement ? Vous pouvez contacter Émilie Aubin directement par mail [eaubin@cm-marne.fr](mailto:eaubin@cm-marne.fr), l'invitation à cette réunion vous sera envoyée.

**i** Vous pouvez consulter le site Internet du dispositif : [apesa-France.com](http://apesa-France.com)

20

## Bilan de l'année 2017

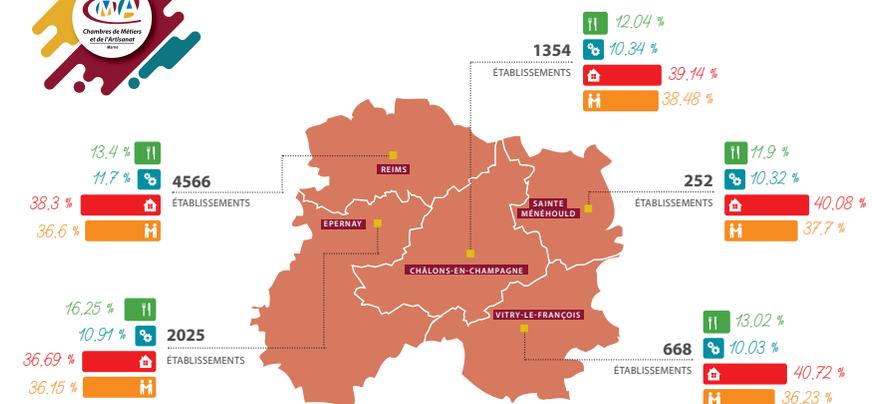
Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le département de la Marne totalise 8 865 entreprises artisanales, en augmentation de 3,65% par rapport à l'an dernier.

998 entreprises se sont immatriculées, soit une baisse de près de 14 % par rapport à 2016. Le nombre d'entreprises radiées (611) est quant à lui en diminution de plus de 21 %.



### PORTRAIT DE L'ARTISANAT MARNAIS

AU 01/01/2018



NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS **8865**

ALIMENTATION PRODUCTION BÂTIMENT SERVICES

68 boulevard Lundy | 51100 Reims | 03 26 40 64 94 | [www.cm-reims.fr](http://www.cm-reims.fr)

## MEILLEURE BAGUETTE DE TRADITION FRANÇAISE

# Du tout cuit !

Pour sa cinquième édition, le premier prix du concours national de la meilleure baguette de tradition française a été décerné, en mai dernier, aux pieds de Notre-Dame de Paris, à un jeune boulanger réunionnais.



Il faudra se lever tôt, ou plus vraisemblablement partir la veille, pour déguster au petit matin la meilleure baguette de tradition française. Laurent Encatassamy, le grand gagnant de l'édition 2018, exerce avec passion son métier de boulanger à Saint-Paul... à la Réunion ! Le jeune homme de 24 ans, déjà à la tête de la boulangerie familiale avec sa maman (dix salariés), est apprenti à l'URMA Centre de Sainte-Clotilde, en première année de brevet professionnel. Il a été distingué par un jury constitué de six boulangers et présidé par Pascal Barillon, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Paris, lauréat du prix en 2011. Laurent Encatassamy succède à la Japonaise Mei Narusawa, première femme et étrangère à avoir décroché ce titre, en 2017.

## CHARENTAISE

L'Association pour la promotion de la charentaise (APC), qui regroupe six entreprises implantées en Charente et en Dordogne, veut tirer parti de l'élargissement des indications géographiques (IG) aux produits manufacturés. Elle a déposé un dossier auprès de l'Inpi\* d'Angoulême pour obtenir ce label afin de protéger ce patrimoine artisanal et lutter contre les contrefaçons. Espérons que le confortable chausson aura plus de chance de voir sa demande aboutir que l'espadrille de Mauléon à laquelle l'IG vient d'être refusée.

\* Institut national de la propriété industrielle.

## CHEFS D'ENTREPRISE, « BOUGEONS-NOUS » !



Avec le soutien du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), la radio RMC organise la 9<sup>e</sup> édition des « Trophées PME Bougeons-Nous ». Durant six mois, la radio met en compétition des entreprises qui participent au dynamisme de l'économie française. Les vainqueurs de ce concours se verront offrir une campagne publicitaire

de 100 000 euros bruts sur RMC. Jusqu'au vendredi 27 juillet, les entreprises peuvent s'inscrire parmi six catégories : Jeune pousse, Artisanale, À l'export, Durable, Créative et la petite nouvelle « Fabriqué en France ». Le palmarès de l'édition 2018 sera dévoilé le mercredi 17 octobre lors de la cérémonie de remise des prix à Paris.



Modalités du concours sur [rmc.bfmtv.com/evenement/trophees-pme](http://rmc.bfmtv.com/evenement/trophees-pme)



## APPEL À CANDIDATURES : ET SI VOUS VOUS LANCIÉZ ?

### ✓ Prix entreprises et environnement

Le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Ademe vous invitent à candidater aux **Prix entreprises et environnement**. Ce concours récompensera les actions et projets exemplaires portés par les entreprises dans le domaine de l'environnement parmi cinq catégories. Le concours est ouvert jusqu'au vendredi 13 juillet. Les prix seront remis au Salon Pollutec à Lyon, fin novembre.



Retrouvez le règlement et les modalités du concours sur [www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

### ✓ Trophées

#### « Prévention ensemble »

Organisés par l'Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité (Idrim), l'OPPBT\* et Routes de France, les trophées « Prévention ensemble » valorisent les meilleures initiatives partenariales en matière de prévention des risques lors d'opérations de conception, de réalisation de chantier, d'entretien, d'exploitation, de gestion et d'aménagement d'infrastructures routières. Peuvent se porter candidats toutes structures ou organismes porteurs d'un projet public ou privé, quelle que soit sa taille (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, CSPS, entreprises, agences et CHSCT, FRTP et SPRIR). Vous pouvez déposer votre dossier de candidature jusqu'au 31 août dans l'une des cinq catégories de prix.

\* Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.



Retrouvez le règlement et la fiche de participation sur [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)

# Comment bien sécuriser ses mots de passe ?

Ils font partie de notre routine, mais nous avons la fâcheuse tendance à nous en soucier comme de l'an mille... D'autant plus qu'il est devenu simple d'en changer en trois clics. Pourtant, à l'instar d'un code de carte bancaire, un mot de passe doit être fiable, quel que soit le site auquel il est associé. Tour d'horizon des bons et mauvais réflexes.

## 1 OPTEZ POUR LA LONGUEUR

C'est mathématique: plus votre mot de passe sera long, plus la probabilité de le pirater sera faible. Les sites suggèrent souvent « *au moins huit caractères* », mais l'idéal est d'avoisiner la quinzaine de caractères, surtout si vous n'utilisez que des chiffres ou des lettres.



## 2 VARIEZ LES CARACTÈRES



Pour être fiable, un mot de passe doit être complexe. Habituez-vous donc à combiner lettres, chiffres et symboles et signes « diacritiques »: #, ^, /, <, etc. Si le système le permet, alternez minuscules et majuscules.

## 3 USEZ DE MOYENS MNÉMOTECHNIQUES

Une expression favorite, une réplique de film, un titre de chanson, une blague entre amis (« private joke »)... Faites appel à vos références pour créer un mot de passe unique et dont vous vous souviendrez à coup sûr. Piochez même dans le langage familier (les boute-en-train s'en donneront à cœur joie)! Plus le mot de passe est improbable, plus vous serez en sécurité!



## 4 UN COMPTE, UN MOT DE PASSE

La tentation est forte d'utiliser un mot de passe « universel ». Pourtant, quelle erreur! Dans la mesure du possible, attribuez un mot de passe différent à chaque compte utilisateur. Si vous n'avez pas bonne mémoire, aidez-vous d'un gestionnaire de mots de passe (le plus connu est KeePass, mais il existe d'autres logiciels gratuits). Ce type de « coffre-fort » virtuel permet d'agglomérer vos mots de passe sans crainte de piratage.



## 5 CHANGEZ DE MOT DE PASSE

Pour éviter les attaques de type hameçonnage (usurpation d'identité, « phishing »), renouvelez fréquemment vos mots de passe, ne serait-ce que sur les sites sensibles (banque en ligne, Sécurité sociale, boîte mail...).



## 6 LE CONSEIL ULTIME!

Au moment où vous créez votre mot de passe, ne faites rien dans la précipitation et prenez un véritable temps de réflexion.



### À NE PAS FAIRE...

✓ **Utiliser des données d'identification trop évidentes**: date de naissance, numéro de téléphone, nom-prénom, nom de l'entreprise...

✓ **Utiliser les chaînes de caractères** type 543210, azertyuiop...

✓ **Recopier** les mots de passe sur papier libre.

✓ **Enregistrer les mots de passe** sur votre ordinateur ou portable professionnel (si plusieurs utilisateurs y ont accès).

✓ **Enregistrer les identifiants et mots de passe** dans un fichier ou un mémo (sur votre téléphone ou ordinateur).

# Le prélèvement à la source... d'inquiétudes

Du 23 au 30 mai, *Le Monde des Artisans* a interrogé les artisans sur leur ressenti au sujet du prélèvement à la source (PAS). Verdict : plus d'inquiets que de confiants, et des interrogations en suspens...

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il faudra être prêt... Si le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu arrive à grands pas, les chefs d'entreprise artisanale, eux, s'estiment inquiets vis-à-vis de ce nouveau mode de collecte. Sur les répondants à notre sondage publié sur Twitter et Facebook, 21 % des sondés se disent sereins, contre 79 % de chefs d'entreprise inquiets. Ce sondage laisse ainsi apparaître un fort contraste et prouve que le prélèvement à la source préoccupe les artisans.

« Nous ne sommes pas formés pour tout ce qui est administratif... Alors, en cas d'erreur, comment ça se passera ? Cela ne donne pas envie d'embaucher. »

**Sandrine Ribot**  
Boulangère,  
Laval, Mayenne

**Résultats**

76 % inquiets,  
24 % sereins (49 votes).

« Mon chiffre d'affaires varie beaucoup d'un mois à un autre. Comme il n'est pas très élevé, si je dois en plus payer l'IR, il ne me restera pas grand-chose à la fin du mois. »



**Virginie Ruisseau**  
Dépannage informatique  
et électronique, Haisnes, Pas-de-Calais

« Le prélèvement à la source est efficace et efficient. Il fonctionne très bien dans d'autres pays, comme le Luxembourg. Il faut simplement un bon comptable. Si on le fait soi-même, c'est différent mais pas démesurément, au vu de la lourdeur administrative actuelle. »



**Rémi Langlois**  
Sélectionneur de saveurs  
Cosnes-et-Romain, Meurthe-et-Moselle



« Le PAS permettra d'avoir des comptes bien tenus et va dans le sens d'une plus grande justice sociale. La transparence, c'est un gain de « tout » : de santé, de vie, d'équilibre, d'équité. »



**Marie-Reine Noblecourt**  
Maintenance en électrotechnique  
Soissons, Aisne



**Résultats**

89 % inquiets,  
11 % sereins  
(18 votes).

**Important :**  
*Gérald Darmanin a annoncé le 27 avril dernier l'annulation des sanctions pénales encourues par l'employeur en cas de divulgation, même involontaire, de données personnelles des employés.*

**i** Pour donner votre avis, partager vos initiatives et préoccupations, rejoignez-nous sur **Le Monde des Artisans** et **mondedartisans**

## Abonnez-vous au Monde des artisans

Bulletin à renvoyer avec votre règlement à ATC. Service abonnements. 23 rue Dupont-des-Loges. 57000 Metz • Fax : 03 87 69 18 14 • www.kiosque-atc.com



Oui, je m'abonne au *Monde des artisans* pour deux ans (12 numéros) au tarif préférentiel de 12 euros (au lieu de 18 euros\*)

PRÉNOM ..... NOM .....

PROFESSION .....

NOMBRE DE SALARIÉS ..... ADRESSE .....

TÉLÉPHONE ..... FAX .....

E-MAIL .....

\* Prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 30/09/2018. Tarif d'abonnement 1 an, France: 9 euros. En application de la loi n° 78-17 du 6 juin 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant reproduites ci-dessus. LMA vous précise qu'elles sont nécessaires au bon traitement de votre abonnement.

## ARTISANS AMBULANCIERS

Symptômes  
d'un corps malade

Président de la Fédération nationale des artisans ambulanciers depuis 1986, Jean-Claude Maksymiuk (en photo ci-dessus) tire la sonnette d'alarme. Sa profession, le transport de malades, est aujourd'hui en souffrance.

MÉLANIE KOCHERT

« **N**otre métier a considérablement évolué au cours des cinq dernières décennies, se souvient Jean-Claude Maksymiuk, ambulancier depuis 1972. Les véhicules sanitaires légers (VSL) sont venus compléter le parc ambulancier, l'obtention d'un agrément préfectoral est devenue obligatoire, des formations ont été mises en place... Les entreprises se sont mises à la page. » Pour le meilleur, pourrait-on initialement penser. Mais le tableau noircit rapidement. Au cours des dernières années, « la situation s'est dégradée ». Tant et si bien qu'aujourd'hui, « c'est notre profession

qui est malade », affirme le président de la FNAA (lire encadré ci-dessous).

## REPENSER L'AVENIR

Si être ambulancier est une profession, c'est aussi et surtout une vocation. « Notre mission, c'est d'aller secourir les gens, de les transporter à l'hôpital. On est dévoués, jour et nuit, qu'il pleuve, qu'il neige, par amour pour les patients. Mais aujourd'hui beaucoup d'entre nous s'interrogent, face aux problèmes majeurs rencontrés. » Les trois quarts des ambulanciers souffrent de difficultés financières. Nombre d'entre

eux ont investi leurs biens personnels. « Et les banques, bien au fait de la situation, ne leur prêtent plus. Que vont-ils devenir ? » Jean-Claude Maksymiuk appelle à la discussion. « À un moment, il faudra bien qu'un vrai dialogue avec les forces décisionnaires nous permette de repenser l'avenir de la profession. Aujourd'hui, aucune négociation n'est ouverte : nous sommes mis devant des faits accomplis. Faut-il que nous allions dans la rue ? Je ne suis pas pour. Je préfère le dialogue. Mais que faire quand celui-ci est inexistant ? »

**i** | [www.fnaa.fr](http://www.fnaa.fr)

24

## TOUR D'HORIZON DES PATHOLOGIES DE LA PROFESSION



## LE DIESEL

« Le haro sur le diesel fait partie de ces modifications qui handicapent la profession. 80 % des ambulanciers conduisent en diesel, parfois avec des véhicules neufs achetés grâce à leurs fonds propres. Pour eux, que va-t-il se passer, par exemple à Paris où la fin du diesel est annoncée pour demain ? »



## LES COULOIRS DE BUS

« Cela fait plus de dix ans que la profession demande une modification du Code de la route afin que les véhicules ambulanciers aient accès aux couloirs de bus dans les agglomérations. Mais rien ne change... Et les patients se tournent vers les taxis pour ne pas subir les problèmes de circulation. »



## LA FORMATION

« Aujourd'hui, on apprend que disposer d'un diplôme d'auxiliaire sanitaire n'est plus obligatoire pour conduire un VSL, et qu'un certificat de prévention de secours civique de niveau 1 suffit. Vraiment ? Il faut espérer qu'il n'arrivera jamais de problème ! »

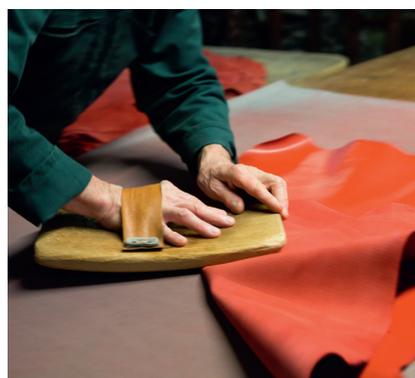
LA CONCURRENCE  
L'ARTICLE 80 DU PFSS 2017

« La mise en concurrence par les centres hospitaliers de la prestation de transport sanitaire réduit celle-ci à des critères financiers. Et la qualité de prise en charge des patients dans tout ça ? De même, un appel d'offres se limite à cinq entreprises, lesquelles doivent exercer dans le périmètre proche de l'hôpital. Dans ces termes, que deviennent les ambulanciers implantés dans des zones retirées ? »



## 80 KM/H

« La diminution annoncée de la vitesse obligatoire à 80 km/h pose un vrai problème pour notre métier. Au ratio, cela signifie travailler 50 minutes/jour de plus pour le même nombre de prises en charge – et le même salaire ! Sachant que nous attendons toujours la revalorisation de la garde ambulancière et des tarifs au kilomètre, tous deux obsolètes, cela commence à faire beaucoup... »



De gauche à droite : Jérôme Verdier, président de la FFTM ; Marielle Philip, qui évolue au sein de l'entreprise Fémer peau marine ; l'une des nombreuses étapes nécessaires à la fabrication d'un cuir de qualité au sein des établissements Alran SAS.



« Notre métier est un mélange du geste et de l'appui de la machine. Avec 25 opérations manuelles, le processus reste très artisanal. » Jérôme Verdier, FFTM

## ARTISANS TANNEURS-MÉGISSIERS

# De la bête à la belle

Le métier de tanneur-mégissier est caractérisé par la répétition, la précision et l'excellence du geste. Si les professionnels sont peu nombreux, la filière perdure grâce à une diversification guidée par les modes et les préoccupations écologiques. Rencontre avec Jérôme Verdier, dirigeant d'Alran SAS dans le Tarn et président de la Fédération française de la tannerie-mégisserie (FFTM), et Marielle Philip, artisan qui valorise en cuir les déchets de peau de poisson.

ISABELLE FLAYEUX

### LES PREMIERS RECYCLEURS

« Le tannage consiste à transformer la peau d'un animal en cuir, matière durable et imputrescible, grâce à des tanins. On trouve aujourd'hui encore des semelles en cuir de tannage végétal de l'armée romaine dans les fouilles archéologiques. C'est un métier magique, un peu fou. Nous transformons une bête en belle », souligne Jérôme Verdier, président de la FFTM. Le terme mégissier vient du verbe désuet « mégir ». La différenciation entre le métier de tanneur et celui de mégissier tient à la taille des peaux travaillées. « La mégie est le fait de tanner à l'alun de petites peaux d'agneau, mouton, chèvre, destinées à la ganterie. Le tanneur prépare de grandes peaux brutes de veaux, vaches... » La manipulation des peaux nécessite l'intervention de deux hommes chez un tanneur, d'un seul chez un mégissier. Le tannage existe depuis que les hommes élèvent les animaux pour leur viande sur quatre quartiers. « La peau est le cinquième quartier. Nous valorisons un coproduit, un déchet de l'élevage de l'alimentation humaine. Nous sommes les premiers recycleurs historiques. »

### L'INTELLIGENCE DU GESTE

Au sein de Fémer peau marine, sur le bassin d'Arcachon, Marielle Philip développe une activité un peu moins connue : le tannage 100 % végétal de peau de poisson en économie circulaire : « Les peaux tannées sont des déchets de la filière agro-alimentaire. J'utilise des tannins naturels (mimosa, noix de galle) avec une forte capacité de renouvellement. » Pratiquée à partir d'écorces d'arbres, de feuilles ou de racines, cette méthode ancienne est moins courante que le tannage minéral au chrome. En tannerie, le travail de rivière précède le retannage teinture, une étape artisanale qui comprend le veloutage, le lissage et le liégeage. Il faut compter 25 manipulations de la peau entre la rivière et le cuir fini livrable. Parmi les 2 000 personnes qui travaillent dans les 50 tanneries-mégisseries figurent de nombreux artisans dont le précieux savoir-faire s'acquiert sur le tas. « Six à huit mois de pratique sont nécessaires pour arriver au geste parfait qui relève d'une précision d'horloger. L'intelligence du geste est ce qui fait la noblesse du métier », précise Jérôme Verdier.

### L'INNOVATION PAR LA DIVERSIFICATION

Au-delà du geste, l'excellence dans la tannerie mégisserie passe par la sélection rigoureuse des matières brutes. Le cuir est un produit noble et prisé, très présent dans le luxe. La filière française exporte 40 % de cuir fini. « La qualité et le haut de gamme sont un passage obligé pour exister et répondre à l'exigence du cahier des charges des clients au niveau innocuité et traçabilité. Pour être pérenne, il faut se renouveler. Si le support reste classique, l'innovation se fait en termes de toucher et de couleur. Les matières sont revues et corrigées chaque saison », explique le président. Même si les entreprises de tannerie tendent à se raréfier, des projets d'investissement sont en cours sur des entités emblématiques. Pour vivre de son activité, Marielle Philip a décidé de se diversifier. Des partenariats lui ont ouvert de nouveaux canaux de distribution. « J'ai dessiné une collection avec un maroquinier du Limousin et développé une sandale avec une entreprise landaise. Le secret est de chercher des savoir-faire ailleurs et de collaborer avec des artisans de l'excellence. »



leatherfrance.com |  
alran\_sas |  
www.femer.fr

QUI NE S'EST JAMAIS ÉMERVEILLÉ DEVANT UNE ENSEIGNE DORÉE SUR FOND DE PIERRE TENDRE, RAPPEL DE LA FRANCE D'ANTAN ET DE SES BELLES VITRINES ? À MILLE LIEUES DES DEVANTURES EN PVC, C'EST À CET UNIVERS EMPREINT DE SYMBOLES QUE REDONNE VIE ALEXANDRE TALANDA, QUI PERPÉTUE UNE TRADITION MENACÉE D'EXTINCTION.

SAMIRA HAMICHE

26



© SAMIRA HAMICHE

## ALEXANDRE TALANDA - DOREUR SUR VERRE EN OR ÉGLOMISÉ

« Il faut rester humble dans son geste, qu'on ne peut exécuter sans cœur et de façon automatique. »

### AUTODIDACTE PASSIONNÉ

« Au fond de chaque artisan d'art, quelque chose s'éveille quand il trouve les moyens de réaliser ses désirs. »

Ancien ingénieur en informatique industrielle, Alexandre Talanda s'est formé seul à la dorure sur verre églomisé. Un défi car il n'existe pas d'école, le métier s'étant étiolé dans les années 20. L'artisan, qui se bat pour le faire reconnaître auprès du ministère de la Culture, a conquis des noms emblématiques : La Mère de Famille, l'épicerie Legrand, le Formaticus ou Les Grands Buffets...



© DECORSET TRADITIONS

### MIROIRS D'OR

Dans son atelier, les livres d'art veillent et annoncent la couleur : féru d'arts graphiques, Alexandre puise son inspiration dans l'Art Nouveau, les Arts and Crafts, le Bauhaus... Depuis quinze ans, il référence des clichés de décorations en or églomisé du patrimoine parisien et international. La technique consiste à fixer des feuilles d'or sous le verre, pour le transformer en miroir. Un exercice d'une minutie chirurgicale, car « ces feuilles de 8 microns d'épaisseur sont si fines qu'une goutte d'eau les transperce ».

# MIROIRS DORÉS de la belle époque



© MARCO UNIVERCARTRON

© DECORS ET TRADITIONS

## TESTER ET INNOVER

À son passé scientifique, Alexandre n'a pas tout à fait tourné le dos. Les compétences acquises lui permettent « de manier sans complexe les logiciels de DAO et CAO et la conception en 3D pour produire des choses très techniques ». Récemment, il a conçu des décorations en forme d'étoiles, en partant de moules sur mesure. De quoi se réapproprier un patrimoine indémodable « et le rénover en lui donnant un style contemporain ».

## À L'ÉCOUTE DES CLIENTS

Si la fibre artistique sommeille en lui, c'est bien en artisan qu'Alexandre se pose : « Je ne produis pas que pour le plaisir, mais pour vivre et répondre à un besoin ». « Le client propose son idée et je l'exécute avec ma sensibilité. »

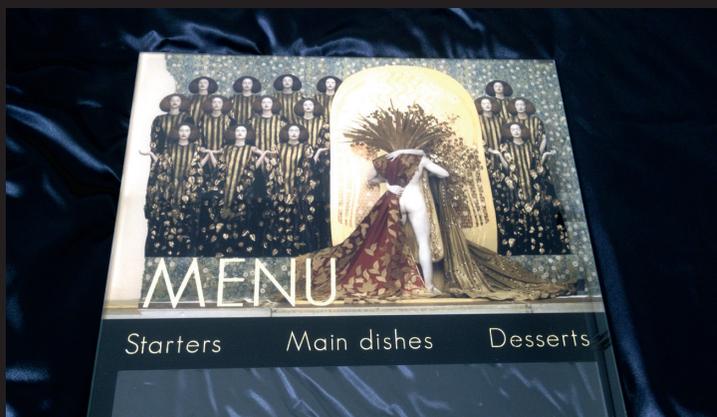
L'artisan a l'œil et garantit finesse et brillant à des travaux qui traversent le temps. Le tout, à un prix abordable pour les artisans et commerçants. « L'or est associé au luxe et cristallise beaucoup d'idées reçues, alors que le prix de revient n'est pas exorbitant. »



© DECORS ET TRADITIONS

## UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

« Autrefois, les ateliers étaient grands et spécialisés : en ornement, en pose, en ombrages, en or églomisé... » Désertion du métier oblige, Alexandre Talanda est au croisement de ces techniques, qu'il concentre par nécessité. De par la multiplicité des supports sur lesquels il travaille (enseignes, décoration murale, mobilier...), il collabore régulièrement avec d'autres artisans d'art : verriers, menuisiers. Chacun apporte sa pierre à l'édifice, pour un résultat des plus admirables... Et durables !



© DECORS ET TRADITIONS

## 2009

En parallèle de sa carrière d'ingénieur, Alexandre Talanda produit ses premiers décors en or églomisé sur verre.

## 2016

Participation au Salon Equip'Hotel, où sont présents nombre d'artisans et commerçants des métiers de bouche. Création de la SAS Décorset Traditions.

## 2017

Participation à la Cour des métiers d'art au Palais des Congrès de Paris. Réalisation de « Chayah », impressionnant triptyque inspiré d'une œuvre de Koloman Moser.

## CHEFS D'ENTREPRISE AVANT D'AVOIR 20 ANS

# Dans la cour des grands

Noémie, Florian et Kélian ont un point commun : celui d'avoir créé leur entreprise à l'âge où d'autres usent leurs fonds de culotte sur les bancs du lycée ou de la fac ou font timidement leur entrée dans le monde du travail. Pas question d'impétuosité ou de fougue irréfléchie, ces jeunes artisans ont mûrement préparé leur projet. Et si le monde appartenait à ceux qui s'y prennent tôt ?

MARJOLAINE BIAGI

## NOÉMIE DUFOUR - TOILETTEUSE

## De la volonté et du flair



28

Qui a dit « *Souvent femme varie* » ne connaît pas Noémie Dufour. Cette toute jeune chef d'entreprise a su très tôt ce qu'elle voulait faire dans la vie, et s'est donné les moyens de ses ambitions. « *Petite, je suis allée dans un salon de toilettage. J'ai été séduite par le métier, au contact des animaux et des gens, et par la fibre artistique que supposent les coupes.* » En contrat d'apprentissage au CFA d'Arras (Pas-de-Calais), la jeune femme

i

 Tendresse  
Canine & Féline

se constitue un bas de laine de 5 000 euros – tous ses salaires d'apprenties – pour acheter l'équipement de son futur salon. « *Pas question d'être salariée. Mon but était d'avoir ma boutique* », assure-t-elle. À 17 ans, Noémie se sent prête : elle demande au tribunal de Béthune une émancipation, qui lui est facilement accordée, et loue un local à Pont-à-Vendin. Là aussi, aucun souci avec le bailleur. La jeune dirigeante propose du toilettage pour chiens, chats et lapins et de la balnéothérapie, un service unique dans le Pas-de-Calais. « *Au départ, les gens étaient un peu réticents par rapport à mon âge. Mais ils ont vite vu le savoir-faire derrière la jeunesse. Aujourd'hui, j'ai mes habitués.* » Deux ans et demi après l'ouverture de Tendresse canine et féline (en octobre 2015), Noémie s'est installée dans un local plus grand, et s'occupe de 20 à 25 clients poilus par semaine. Elle accueille une apprentie de 32 ans en formation pour adulte. « *Tout se passe bien, même si certains clients pensent que c'est elle la patronne* », s'amuse-t-elle. Et si Noémie confie avoir « *l'appréhension des lendemains* », elle ne manque pas de projets : suivre des formations, acheter les murs de sa boutique... Pas de poil dans la main pour cette dirigeante pas comme les autres.



## LE MOOVJEE, UN PIED À L'ÉTRIER

Depuis 2009, le Moovjee (Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs) propose aux entrepreneurs, créateurs ou repreneurs d'entreprise, de 18 à 30 ans, de bénéficier d'un accompagnement pour le développement de leur entreprise, sous la forme d'un programme de mentorat par un entrepreneur expérimenté, d'un accès à un pool d'experts métier bénévoles, d'ateliers techniques de groupe et d'une intégration dans l'écosystème entrepreneurial. Le Moovjee organise chaque année un prix, doté d'une aide financière et technique, pour mettre en lumière les capacités d'action des jeunes et étudiants entrepreneurs.

**Au Moovjee, 60 % des jeunes entrepreneurs accompagnés sont déjà employeurs dans les trois premières années d'existence.**

i

moovjee.fr

**FLORIAN HERISSON - PÂTISSIER***Tenir le rythme*

Florian Herisson n'a pas peur de mettre la main à la pâte. Seul dans son échoppe, ce jeune pâtissier prépare, modèle et sculpte viennoiseries, confiseries, biscuits, gâteaux et en-cas salés. Un choix de vie assumé, même si les journées sont longues : de 4 h à 19 h 30. « Être mon propre patron relève d'une opportunité. Après mon CAP pâtisserie et ma mention complémentaire pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glacerie, j'ai commencé un CAP cuisine. Cela ne m'a pas plu, j'ai arrêté. Comme un local se libérait à 200 mètres de chez moi, je me suis dit, pourquoi ne pas me lancer ? » Aux Délices de Gramont (Pau, Pyrénées-Atlantiques) ouvre ses portes en décembre 2017. Florian a tout juste 19 ans, et un enthousiasme débordant. « Bien sûr, j'ai eu peur au début. Le stage de préparation à l'installation dispensé par la CMA m'a bien aidé, entre présentation du RSI et de la comptabilité. » Pendant ses trois ans d'apprentissage, le jeune artisan vivait chez ses parents. « J'ai pu mettre de côté environ 14 000 euros, qui m'ont permis d'acquérir l'équipement nécessaire à mon installation. » Florian ne se verse pas de salaire. Tout son chiffre d'affaires – entre 3 500 et 4 000 euros mensuels – est réinvesti dans l'aménagement de son fonds de commerce. « J'ai un projet de devanture à 4 400 euros et j'envisage d'acquérir



i

**Aux Délices de Gramont**

une nouvelle vitrine pour 4 000 à 5 000 euros. Je pense commencer à me rémunérer dans les six mois. Par la suite, j'aimerais embaucher une serveuse à mi-temps. » Les affaires marchent bien pour l'entreprise, dont le chiffre d'affaires et la clientèle augmentent chaque mois. « Je le dois au bouche-à-oreille et à ma page Facebook, que j'alimente quotidiennement de photos de mes produits. Je planche aussi sur l'ouverture d'une page TripAdvisor », conclut le jeune patron.

29

**KÉLIAN LEPAN - ARTISAN DIGITAL***Double vie*

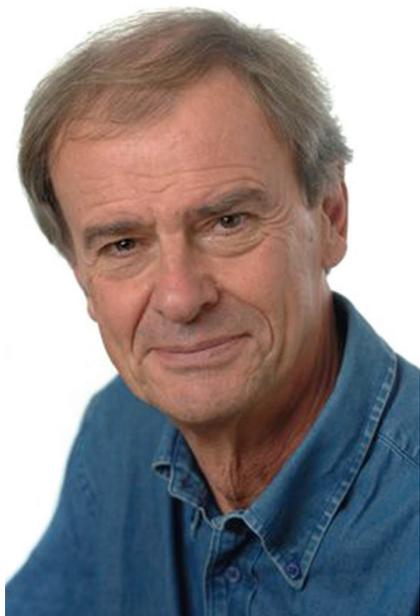
À 18 ans, Kélian Lepan a de l'ambition à revendre. En mars 2017, ce jeune artisan, alors en CAP signalétique enseigne et décor, crée son entreprise, Lepan Communication (Salles, Gironde). Un premier jalon vers l'objectif ultime : monter une holding. « En 2016-2017, j'ai remporté de nombreux concours en ligne de création graphique, qui m'ont convaincu d'ouvrir ma boîte. Au départ, Lepan Communication se voulait une agence de communication classique, mais il y avait trop de monde sur ce secteur. Je me suis alors axé sur le digital, notamment en créant des campagnes publicitaires et en gérant des réseaux sociaux. C'est un marché de niche. » Malin, Kélian fait de son âge un atout différenciant. « Les gens pensent qu'un jeune maîtrise mieux les outils digitaux. » Le chef d'entreprise mène une double vie : le jour, il est étudiant en première année de bac pro réalisation de



produits imprimés et plurimédia. La nuit, il honore ses commandes. « Cela ne me fait pas peur. L'année où j'ai créé ma boîte, j'ai aussi décroché le titre de Meilleur Apprenti de France en signalétique. Je travaille 35 heures par semaine pour mon entreprise. J'ai une dizaine de clients, pour beaucoup réguliers. » Installé chez ses parents, Kélian met chaque sou de côté pour servir son ambition. « Je suis actuellement en train de finaliser la création d'une société de marketing. » Petit à petit, celui qui envisage un BTS après son bac pro place ses billes. « Je me consacrerai totalement à mon objectif à la fin de mes études. À terme, je vise un bon portefeuille clients, des locaux dédiés à ma holding, plusieurs sociétés dans des domaines variés et l'emploi de sous-traitants. »

i

**lepanentreprises.com**



© C. LEBEDENSKY/CHALLENGES

« *Beaucoup de jeunes aspirent à se mettre à leur compte* »

**PATRICK FAUCCONNIER**

Fondateur du magazine *Challenges*

Pour Patrick Fauconnier, journaliste passionné par l'entrepreneuriat, l'apprentissage pourrait être un formidable levier d'insertion et de réussite. À condition de reformater des mentalités conditionnées depuis des années, notamment par l'Éducation nationale.

**PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE DE COURTIVRON**

30

### POURQUOI Y A-T-IL SI PEU D'APPRENTIS EN FRANCE ?

L'apprentissage est une voie très prisée par les entreprises en Allemagne, et beaucoup de jeunes postulent ; être apprenti chez BMW, c'est comme avoir un diplôme de fac ! En France, les lourdeurs administratives pour les entrepreneurs, l'absence de coordination entre les différents services de l'État, la non-centralisation des offres, l'inintérêt des offres de Pôle emploi, etc. font partie des tares du système. J'incrimine en outre un problème culturel profond : la dévalorisation du travail manuel et de la voie professionnelle au collège et au lycée ; ils sont perçus comme des punitions ! J'ai travaillé sept ans pour une grande école\* qui a ouvert son CFA il y a vingt ans ; le directeur disait qu'on se mettrait à respecter l'apprentissage le jour où les élèves des grandes écoles seraient apprentis. Les professeurs fonctionnent en silos (maths...) et le secondaire manque de coachs éclairés, d'acteurs transversaux, connaissant le monde des métiers, qui pourraient conseiller les jeunes. Il faut

renverser la vapeur. La réforme de l'apprentissage annoncée semble aller dans le bon sens mais, pour qu'elle réussisse, il faudrait un « M. ou M<sup>me</sup> Apprentissage » qui en ferait son affaire à un très haut niveau administratif, une figure emblématique...

### COMMENT LES MENTALITÉS PEUVENT-ELLES CHANGER ?

Le frein numéro un est selon moi un problème d'image. Je salue d'ailleurs les excellentes campagnes de l'artisanat « Première entreprise de France ». On devrait changer de vocabulaire : je me demande si le mot « apprenti » ne devrait pas être remplacé par « jeune professionnel » ou « professionnel »... Nous devrions aussi parler de « lycées des métiers ». Je suis sûr que les conséquences seraient positives.

### L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ NE POUSSE-T-ELLE PAS AUSSI VERS L'APPRENTISSAGE ?

On voit en effet l'émergence de jeunes qui ont envie de se prendre en main, de créer leur entreprise ; or le contrat d'appren-

tissage instaure une relation très individualisée avec l'employeur. Beaucoup de jeunes aspirent à se mettre à leur compte, pourvu qu'on leur explique comment ça marche ! L'association « 100 000 entrepreneurs » diffuse par exemple l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes de 13 à 25 ans et envoie des entrepreneurs témoigner dans les établissements via un portail de rencontre entre l'offre et la demande. Parmi les brillants lauréats du concours « Talents des cités » que j'ai initié, nous trouvons beaucoup d'artisans. L'artisanat est un secteur privilégié pour l'apprentissage.

\* L'Essec - École supérieure des sciences économiques et commerciales.



### BIO

**1975** : Directeur des stages à l'Essec

**1982** : Création du magazine *Challenges*

**1990** : Journaliste au *Nouvel Observateur* (devenu *L'Obs*)

**2001** : Création du concours national « Talents des cités » ([www.talentsdescites.com](http://www.talentsdescites.com)), pour valoriser les entrepreneurs de banlieue

**2005** : Publication de *La Fabrique des « meilleurs »*. *Enquête sur une culture d'exclusion* (Éditions du Seuil)

# PEUGEOT EXPERT PREMIUM PACK

## NAVIGATION 3D CONNECTÉE

peugeot-reims.fr



À PARTIR DE  
**179 €**  
HT/MOIS<sup>(1)</sup>

APRÈS UN 1<sup>ER</sup> LOYER DE 1 650 € HT<sup>(2)</sup>  
3 ANS D'ENTRETIEN OFFERTS

PORTES LATÉRALES COULISSANTES  
MAINS LIBRES\*



PEUGEOT  
PROFESSIONNEL

MOTION & EMOTION

 PEUGEOT, COMPLICE OFFICIEL DU STADE TOULOUSAIN

(1) Exemple pour le crédit-bail sur 36 mois et pour 30 000 km d'un PEUGEOT Expert Premium Pack Standard BlueHDi BVM5 95 neuf, hors options et en stock, au prix spécial de 16 112 € HT, déduction faite de la prime PEUGEOT de 1 000 € pour la reprise d'un véhicule utilitaire, au lieu de 25 900 € HT (tarif conseillé 18B du 30/04/2018). 35 loyers mensuels de 179 € HT après un 1<sup>er</sup> loyer majoré de 1 650 € HT. Offre incluant l'entretien et l'assistance offerts pendant 36 mois<sup>(2)</sup>. Option d'achat finale en cas d'acquisition 11 279 € HT. (2) Selon les conditions générales du Contrat PEUGEOT SERENITE PACK ENTRETIEN, disponibles dans les points de vente PEUGEOT. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, dans la limite des stocks disponibles, valable du 02/05/2018 au 31/08/2018 pour un PEUGEOT Expert Premium Pack Standard BlueHDi BVM5 95 neuf en stock, dans le réseau PEUGEOT participant, et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Nanterre n° 317 425 981, 9 rue Henri Barbusse 92230 Gennevilliers, mandataire d'assurance n° ORIAS 07 004 921 (www.orias.fr). \* En option selon les versions. Véhicule présenté avec option Pack Look.

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL. Consommation mixte (l/100 km) : à partir de 5,1. Émissions de CO<sub>2</sub> (g/km) : à partir de 133.

Ouvert de 9h00 à 19h00 non stop

**PEUGEOT REIMS**  
Et son réseau d'agents

2-4 Rue Léna Bernstein  
ZAC Croix Blandin - Cité de l'Automobile  
51100 Reims - 03 26 77 31 31



Rejoignez-nous !

pour passer votre  
**publicité**  
dans  
**LE MONDE DES Artisans**

**i** contactez :

**THIERRY JONQUIÈRES**  
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ  
**Tél : 06 22 69 30 22**

**CÉDRIC JONQUIÈRES**  
CHEF DE PUBLICITÉ  
**Tél : 06 10 34 81 33**



# PACTE ARTISAN

100 MILLIONS  
D'EUROS  
POUR FINANCER  
L'ÉCONOMIE LOCALE

Parce qu'elle croit en leur avenir,  
la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne  
s'engage aux côtés des artisans et débloque  
une enveloppe de 100 M d'€ de crédits  
pour financer leur développement,  
dont **20 millions à 0%\***.



BPALC.FR



@BPALC



@BANQUE\_POPULAIRE\_ALC

\* Limité à 20% du financement global plafonné à 15.000 €. Durée 60 mois maximum. Pas de frais de dossier. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire. Voir conditions en agence.  
Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, société anonyme coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel - 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz. Orias n° 07 005 127



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente

BANQUE POPULAIRE  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

ADDITIONNER LES FORCES, MULTIPLIER LES CHANCES

